

DIU Assistance aux autopsies péri et néo-natales

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIB641

Responsable pédagogique : Pr Fabien Guimiot

Forme de l'enseignement : Présentiel + distanciel synchrone*

* en visio-conférence, en direct

Université partenaire : Université de Strasbourg

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

- Reconstituer le corps après autopsie
- Interagir avec les parents et les cliniciens demandeurs d'examens complémentaires si besoin
- Compléter les bases de données maladies Rares (BAMARA) dans le cadre diagnostic et la tissuthèque pour la conservation des échantillons

Programme

ORGANISATION

Les candidatures pour la session 2026/2027 seront ouvertes mi-juin 2026.

OBJECTIFS

Actuellement, il n'existe pas de diplôme de formation spécifique des techniciens de laboratoire à cette pratique, alors que cette pratique est hautement encadrée. L'objectif de la formation est de pallier à ce manque.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Assurer la réception et l'enregistrement des prélèvements
- Extraire les renseignements cliniques pertinents
- Assister le médecin à l'autopsie par la réalisation de l'examen externe, des radiographies et de l'échantillonnage des organes
- Assurer l'examen placentaire externe en connaissant les grands cadres diagnostiques (grossesse singleton, gémellaires etc...)

Référence formation : DIB641

Volume horaire : 317 heures, dont 35 heures de cours magistraux, 280 heures d'enseignement pratique, 2 heures d'examen écrit (QCM/QROC en ligne et démonstration pratique)

Calendrier : Du 24 au 28 novembre 2025 (cours théorique)

Rythme : Du lundi au vendredi, cours de jour

Lieu : UFR de Médecine 45 des Saints-Pères 75006 Paris et distanciel synchrone > à distance

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Module 1 : Généralités (4 enseignements)
- Module 2 : Apports théoriques (5 enseignements)
- Module 3 : Acheminement, réception et enregistrement (4 enseignements)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Module 4 : Aide à la réalisation d'une autopsie (7 enseignements)
- Module 5 : Aide à la réalisation de l'examen macro de l'encéphale (5 enseignements)
- Module 6 : Reconstitution et restitution (2 enseignements)
- Module 7 : Stockage et gestion des bases de données (5 enseignements)
- Module 8 : Produits de premier trimestre (2 enseignements)
- Module 9 : Placentas (6 enseignements)
- Module 10 : Généralités sur les techniques histologiques (6 enseignements)
- Module 11 : Fœtopathologie et décès pédiatriques en contexte médico-légal (6 enseignements)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Fabien Guimiot, MCU-PH en Fœtopathologie

Coordinateur pédagogique : Maria Cristina Antal, PU-PH en Fœtopathologie

Membres de la commission pédagogique :

- Sophie Collardeau Frachon, spécialiste en anatomopathologie
- Tania Attié-Bitach, spécialiste en génétique médicale
- Mathieu Dapp, spécialiste en gynécologie-obstétrique
- Marie-Hélène Saint-Frison, spécialiste en anatomopathologie
- Suonavy Khung-Savatovsky, spécialiste en anatomopathologie
- Laurence Loeillet, spécialiste en anatomopathologie
- Bettina Bessières, spécialiste en anatomopathologie
- Julia Torrens, spécialiste en médecine légale

Autre membre de l'équipe pédagogique : Bettina Bessières

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques (*Teams, Zoom*) seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel

Pour la partie distancielle synchrone, la réalisation de la formation est attestée par le relevé de connexion de la plateforme de visio-conférence ou la signature électronique de la feuille d'émargement, ainsi que par le scénario pédagogique et les travaux réalisés

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

TUTORAT

Un accompagnement pédagogique réactif est proposé tout au long de la formation. Pour faciliter le contact avec votre référent (Fabien Guimiot, responsable pédagogique), vous pourrez poser vos questions par le biais du forum de discussion Moodle, par échanges de mails, ou lors des visioconférences

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 280 heures

Admission

Tout personnel intervenant ou ayant pour projet professionnel d'intervenir dans la prise en charge des enfants nés sans vie ou nés vivants et décédés, dont (sans être exclusif) :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Techniciens de laboratoire médical souhaitant travailler dans les Centres de fœtopathologie des Centres Hospitaliers Universitaires
- Agents de chambre mortuaire
- Aides soignants

PRÉ-REQUIS

Les candidats doivent être francophones (niveau B1 ou B2 CECRL) et justifier d'un diplôme (ou équivalent) de technicien de laboratoire.

Le participant doit être équipé d'un ordinateur et avoir une bonne connexion internet.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant ou non d'une prise en charge totale : **1450 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation et étant étudiant, interne, ou Faisant Fonction d'Interne universitaire : **1250 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

FRAIS DE DOSSIER* : **300 €** (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à l'Université Paris Cité sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Date de début de la formation : 24 nov. 2025

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires

Contacts

Responsable pédagogique

Fabien Guimiot

01 40 03 53 98

Fabien.guimiot@aphp.fr

Coordinateur pédagogique

Maria Cristina Antal

03 68 85 32 29

mc.antal@unistra.fr

Gestionnaire de formation continue

Geane Monnier

geane.monnier@u-paris.fr

En bref

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

Minimum 8 – Maximum 10

Lieu de formation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Campus Saint Germain des Prés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation